

La SAVA : la nature au service de l'insertion

Depuis presque 30 ans, la SAVA réalise des chantiers dans les domaines de l'environnement naturel et de l'aménagement rural au service des gestionnaires des territoires. Le tout en oeuvrant à l'insertion des personnes en difficulté sociale.

Un entretien avec Jean-Paul Spihlmann, Président de la SAVA (Section d'Aménagement Végétal d'Alsace)



Dès ses débuts, la SAVA a intégré la problématique de l'exclusion dans le cadre de ses actions : pourriez-vous présenter l'association ainsi que ses missions principales ?

La SAVA est issue d'une militance citoyenne dont les acteurs, membres d'Alsace Nature, ont soutenu l'idée que des interventions régulières et prévenantes dans des milieux naturels constituaient une alternative crédible aux interventions d'urgence plus traumatisantes. Il y avait là un créneau d'activité à développer, susceptible de proposer une offre de travail destinée entre autre, aux personnes sans emploi.

Cette conviction a eu des échos favorables notamment dans le Haut-Rhin, auprès des services de l'Etat, puis par la suite du Département du Haut-Rhin, en matière d'intervention sur les berges de rivières ainsi que d'autres zones humides ou naturelles. A ce jour, l'activité est totalement centrée sur la mission d'ACI (Atelier, Chantier d'Insertion) qu'assure la SAVA : permettre à des personnes sans emploi et en difficultés sociales et professionnelles d'accéder à un poste de travail, première étape d'une dynamique de parcours professionnel en exerçant une activité à dominante manuelle, au service des collectivités et acteurs publics.

Afin de compléter les possibilités de postes que propose l'activité d'entretien des espaces naturels et ruraux, une seconde activité de maraichage biologique a été lancée en 2010.

Qu'est-ce qui a motivé, justement, le lancement de cette deuxième activité ?

C'est une réflexion engagée à l'occasion de nos 20 ans, en 2006, par l'équipe des bénévoles dirigeants et des permanents. L'idée d'une seconde activité était récurrente depuis des années. Elle devait être sédentaire, contrairement à l'activité itinérante déjà pratiquée et s'ouvrir au public féminin. En complétant ces critères par des choix d'activité à dominante manuelle et de nature agricole, un jardin d'insertion s'est presque imposé.

Comment accompagnez-vous les personnes en difficulté dans le cadre de leur réinsertion professionnelle ?

Du fait de son conventionnement ACI, la SAVA emploie des personnes en difficulté sociale et professionnelle, éloignées de l'emploi, en contrat aidé à temps partiel.

Ces personnes sont embauchées en qualité d'ouvrier sur des postes d'agent d'entretien des espaces naturels et ruraux, ou d'ouvrier maraîcher.

L'objectif est la redynamisation de ces personnes dans une logique de parcours d'insertion.

Pour cela, les salariés bénéficient dès le démarrage de leur contrat d'un accompagnement à la fois social et professionnel qui se com-



pose d'un diagnostic socioprofessionnel en début de contrat, de la prise en charge des différentes problématiques sociales qui freinent le retour à l'emploi, de la définition d'un projet professionnel et la mise au point d'un parcours de formation. Un livret d'accueil contenant toutes les informations nécessaires les suivra durant leur parcours.

Une autoévaluation en début, milieu et fin de parcours complètent ces éléments conduisant à un bilan de fin de parcours.

La SAVA a été lauréate du Trophée de l'Eau en 1998 : quels projets majeurs avez-vous accompli sur le territoire du Haut-Rhin ?

Le Trophée est une reconnaissance du travail fourni pour la promotion des techniques végétales et prévenantes des zones humides.

Rares sont les rivières du Haut-Rhin qui n'ont pas vu passer une équipe de la SAVA pour des travaux de coupes préventives, de bouturage, d'ensemencement ou autre travaux de restauration de berge.

Lors de la remise du Trophée, l'accent a été mis sur la conjonction d'une activité économique de proximité, prévenante de l'intérêt environnemental et soucieuse des problématiques sociales.



Contact :
SAVA

5, rue des Tulipes - 67600 Muttersholtz

Tél : 03 88 85 16 03 - Fax : 03 88 85 18 01

sava.association@free.fr - <http://www.sava-association.com>